

## Projet d'ordre du jour :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la [231e assemblée générale tenue le 13 février 2025](#)

### 5. Information :

- 5.1 IA : résolution, comités et outil de la FNEEQ
- 5.2 Mobilisation
- 5.3 Directive sur la protection des renseignements personnels
- 5.4 Journée du 8 mars et activité du Comité femmes
- 5.5 Site Internet
- 5.6 Fondation
- 5.7 États généraux de l'éducation sur la transition écologique et sociale
- 5.8 Projet de loi 89

### 6. Retrait des actifs d'Israël ([Recommandation 1](#))

### 7. Boycott d'Amazon ([Recommandation 2](#))

### 8. Demande de démission de la ministre Déry ([Recommandation 3](#))

### 9. Appels de projets et sous-embauche

### 10. Élections :

- 10.1 Nomination d'un.e présidente ou président d'élection, d'un.e secrétaire d'élection et de 2 scrutatrices ou scrutateurs.
- 10.2 CA (remplacement)
- 10.3 Groupe de réflexion sur l'intégrité intellectuelle (3 à 5 personnes)

### 11. Divers

### 12. Levée de l'assemblée.

--

Evelyne Letendre, secrétaire  
18 mars 2025

# Recommandations

## **(6.) Retrait des actifs d'Israël**

### **Recommandation 1**

« Il est proposé que :

Le SPECS-CSN demande à la CSN de mandater ses représentantes et représentants au Comité de retraite et au Comité de placement du Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), et ses représentantes et représentants au Conseil d'administration de Retraite Québec, de porter au sein de ces instances les demandes de :

1. Cesser tout investissement dans les entreprises complices de l'occupation et du génocide en Palestine;
2. Établir un processus transparent de contrôle pour ne plus faire d'investissements liés à des violations des droits humains. »

## **(7.) Boycott d'Amazon**

### **Recommandation 2**

Considérant :

- Que la multinationale américaine Amazon, possédée par le second homme le plus riche du monde, a préféré jeter à la rue 4700 travailleurs durant une grave crise inflationniste et du logement plutôt que reconnaître un syndicat faisant preuve de bonne foi durant les négociations;
- Qu'avant même la fermeture des entrepôts du Québec, Amazon payait à ses employés un salaire de misère, étaient l'une des compagnies affichant le plus d'accidents du travail dans la province, et menait des campagnes antisyndicales illégales dans ses entrepôts;
- Qu'Amazon a tenté de renverser le Code du travail québécois pour enlever aux travailleurs québécois les droits qu'ils ont acquis par la lutte;
- Qu'Amazon exploite le statut précaire des travailleurs migrants avec un système de contrats d'emplois renouvelés à la pièce, de façon arbitraire et sans préavis.

« Il est proposé :

- Que le SPECS-CSN appuie publiquement la campagne "Ici, on boycotte Amazon";
- Que le SPECS-CSN s'engage à ne pas utiliser Amazon, AWS, et tous les services liés ou appartenant à la multinationale;
- Que le SPECS-CSN encourage ses membres à ne pas utiliser ces mêmes services;
- Que le SPECS-CSN invite ses membres à participer aux actions de mobilisation initiées par "Ici, on boycotte Amazon";
- Que le SPECS-CSN encourage toutes les instances organisationnelles auxquelles il est lié à adopter la présente résolution.»

## **(8.) Demande de démission de la ministre Déry**

### **Recommandation 3**

Considérant :

- Le rôle fondamental du ministère de l'Enseignement supérieur dans la protection de la liberté académique;
- Les multiples interventions de la ministre auprès de cégeps anglophones, dont certaines sur des cours précis;
- Le climat d'insécurité généré par ces interventions;
- Le caractère politique de ces interventions et l'alignement de celles-ci avec les préoccupations du Centre consultatif des relations juives et israéliennes (CJIA) sur le CA duquel la ministre a déjà siégé durant 8 ans;
- L'autonomie des cégeps, des programmes, des départements et des personnes enseignantes dans leurs choix pédagogiques qui se voit fragilisée par les interventions externes;
- Le contexte nord-américain qui pose des menaces sérieuses à la liberté académique;
- La perte de confiance des personnes enseignantes du Québec en la ministre.

« Il est proposé :

- Que le SPECS-CSN dénonce les pressions politiques exercées par la ministre de l'Enseignement supérieur;
- Que le SPECS-CSN exige de la ministre Pascale Déry qu'elle remette immédiatement sa démission comme ministre de l'Enseignement supérieur. »